



## Preavis reduit a un mois pour premier emploi

Par **amelaulo**, le **28/12/2008** à **15:00**

bonjour,

Je viens de trouver un emploi 13/10/08 en cdd (10 mois), je souhaite résilier mon contrat d'habitation (bail signé le 1/09/08) afin de me rapprocher de mon lieu de travail.

Ayant effectuer un travail saisonnier a 1000 km de mon lieu d'habitation en juillet et aout 2006, puis je reduire mon preavis a un mois.

merci